Adaptation des conditions générales des examens fédéraux en protection incendie préventive

Lors des examens fédéraux en protection incendie préventive, nous attachons une grande importance au respect de l'équité et de l'égalité de traitement entre toutes les candidates et tous les candidats.

Afin de continuer à optimiser l'égalité de traitement lors de l'évaluation des concepts de protection incendie, de nouvelles conditions générales s'appliquent désormais pour l'élaboration de ces concepts lors des examens fédéraux.

Les modifications concernent les examens suivants :

- Examen professionnel de spécialiste en protection incendie avec brevet fédéral
    - Épreuve 2 « Planification et exécution » (écrit)
    - Épreuve 3 « Concept de protection incendie » (oral)

- Examen d'expert/e en protection incendie avec diplôme fédéral
    - Épreuve 2 « Planification et exécution » (écrit)
    - Épreuve 3 « Concept de protection incendie » (oral)

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI
Bundesgasse 20 Case postale 3001 Berne T +41 31 320 22 22 mail@vkg.ch www.vkg.ch

Les informations suivantes ont été intégrées dans l'énoncé :

- Une légende, sous forme de liste sans symbole, est remise aux candidates et candidats avec les documents d'examen.

  Cette légende doit impérativement être utilisée. Aucune autre légende élaborée personnellement par la candidate ou le candidat n'est autorisée. **Les candidates et candidats doivent compléter la légende qu'ils reçoivent le jour de l'examen, en y indiquant les couleurs et les symboles qu'ils ont utilisés sur les plans.** Vous trouverez ci-après un **exemple** afin de vous permettre de travailler avec cette forme de légende dans le cadre de votre préparation personnelle.

- Un tableau pour l'indication des informations de protection incendie est également remis avec les documents d'examen.

  Vous devez compléter ce tableau avec les informations de protection incendie. Toute information relevant des informations de protection incendie qui sera indiquée à un autre endroit que dans le tableau **ne** sera **pas** prise en compte lors de l'évaluation. Vous trouverez ci-après un **exemple** afin de vous permettre de travailler avec ce type de tableau dans le cadre de votre préparation personnelle.

- En raison des mesures précitées, les conditions générales imposées pour l'élaboration de concepts de protection incendie ont été reformulées.

  Vous trouverez ci-dessous la nouvelle formulation des conditions générales pour l'élaboration de concepts de protection incendie lors de l'examen. Le texte peut varier d'un projet d'examen à un autre. Le texte qui fait foi est toujours celui correspondant à l'examen en question.

Merci de noter que les exemples ci-après peuvent varier d'une tâche à l'autre lors de l'examen.
Les énoncés publiés sur le site Internet www.vkfausbildung.ch n'ont pas été actualisés. Ils **ne** reprennent **pas** encore ces nouvelles spécifications.

Exemple : Légende pour l'examen de spécialiste en protection incendie avec brevet fédéral

Légende	
Compartiments coupe-feu	
	Résistance au feu (R) EI 90-RF1
	Résistance au feu (R) EI 60-RF1
	Résistance au feu (R) EI 30-RF1
	Résistance au feu (R) EI 90
	Résistance au feu (R) EI 60
	Résistance au feu (R) EI 30
	Résistance au feu E 60
	Résistance au feu E 30
	RF1
Fermetures	
	Porte / portail EI 30
	Porte / portail E 30
	Porte d'ascenseur E 30-RF1
	Porte d'ascenseur E 60-RF1
	Porte d'ascenseur RF1
	Écran de cantonnement des fumées RF1
	Fermeture automatique (ferme-porte)
Voies d'évacuation	
	Sortie de secours
	Largeur voie d'évacuation
	Voie d'évacuation verticale
	Voie d'évacuation horizontale
	Surface à laisser libre

Installations de protection incendie	
Installation sprinklers	
	Centrale sprinklers
	Protection sprinklers
Installation de détection d'incendie	
	Surveillance par détecteurs d'incendie
	Centrale de détection d'incendie
	Tableau de commande installation de détection d'incendie
	Doté d'un asservissement incendie
Installation d'évacuation	
	Zone avec installation d'évacuation (EVAC)
	Tableau de commande installation d'évacuation
Sapeurs-pompiers	
	Accès principal sapeurs-pompiers
	Accès supplémentaire sapeurs-pompiers
	Dépôt à clés
	Accès centrale sprinklers
	Ascenseur pour sapeurs-pompiers
Désenfumage (EFC)	
	Tableau de commande de désenfumage
	Ventilateur de désenfumage
	Gaine de désenfumage
	Air pulsé / aspiration mécanique
	Air amené / flux d'air naturel
	Ventilateur mobile des sapeurs-pompiers (emplacement possible)
	Ouvrant de désenfumage en m²
	Désenfumage avec ventilateur des sapeurs-pompiers (DVSP) en m³/h
	Install. naturelle d'extraction de fumée et de chaleur (INEFC) en %
	Install. naturelle d'extraction de fumée et de chaleur (INEFC) en m²
	Install. méc. d'extraction de fumée et de chaleur (IMEFC) en m³/h

Dispositifs d'extinction	
	Poste incendie
	Extincteur portatif
Divers	
	Local / zone avec éclairage de sécurité
	Nombre d'occupants xxx personnes

Exemple : Légende pour l'examen d'expert/e en protection incendie avec diplôme fédéral

Légende	
Compartiments coupe-feu	
	Résistance au feu (R) EI 90-RF1
	Résistance au feu (R) EI 60-RF1
	Résistance au feu (R) EI 30-RF1
	Résistance au feu (R) EI 90
	Résistance au feu (R) EI 60
	Résistance au feu (R) EI 30
	Résistance au feu E 60
	Résistance au feu E 30
	RF1
Fermetures	
	Porte / portail EI 30
	Porte / portail E 30
	Porte d'ascenseur E 30-RF1
	Porte d'ascenseur E 60-RF1
	Porte d'ascenseur RF1
	Écran de cantonnement des fumées RF1
	Fermeture automatique (ferme-porte)
Voies d'évacuation	
	Sortie de secours
	Largeur voie d'évacuation
	Voie d'évacuation verticale
	Voie d'évacuation horizontale
	Surface à laisser libre

Installations de protection incendie	
Installation sprinklers	
	Centrale sprinklers
	Protection sprinklers
Installation de détection d'incendie	
	Surveillance par détecteurs d'incendie
	Centrale de détection d'incendie
	Tableau de commande installation
	Doté d'un asservissement incendie
Installation d'évacuation	
	Zone avec installation d'évacuation (EVAC)
	Tableau de commande installation
Sapeurs-pompiers	
	Accès principal sapeurs-pompiers
	Accès supplémentaire sapeurs-pompiers
	Dépôt à clés
	Accès centrale sprinklers
	Ascenseur pour sapeurs-pompiers
Désenfumage (EFC)	
	Tableau de commande de désenfumage
	Ventilateur de désenfumage
	Gaine de désenfumage
	Air pulsé / aspiration mécanique
	Air amené / flux d'air naturel
	Ventilateur mobile des sapeurs-pompiers (emplacement possible)
	Ouvrant de désenfumage en m²
	Désenfumage avec ventilateur des sapeurs-pompiers (DVSP) en m³/h
	Install. naturelle d'extraction de fumée et de chaleur (INEFC) en %
	Install. naturelle d'extraction de fumée et de chaleur (INEFC) en m²
	Install. méc. d'extraction de fumée et de chaleur (IMEFC) en m³/h

Installations de ventilation par surpression	
Système de mise en surpression (SMS)	
	Tableau de commande système de mise en surpression
	Ventilateur système de mise en surpression
	Gaine de ventilation
	Air pulsé / aspiration mécanique
	Air amené / flux d'air naturel
	Dépression
	Surpression
	Surpression élevée
Désenfumage par balayage (BAL)	
	Tableau de commande désenfumage par balayage
	Ventilateur désenfumage par balayage
	Gaine de ventilation
	Air pulsé / aspiration mécanique
	Air amené / flux d'air naturel
Dispositifs d'extinction	
	Poste incendie
	Extincteur portatif
Divers	
	Local / zone avec éclairage de sécurité
	Nombre d'occupants xxx personnes

Exemple de tableau « Informations de protection incendie »

Les exigences concernant le système porteur et les dalles d'étage doivent être également dessinées sur la coupe.

Informations de protection incendie
Géométrie du bâtiment :
Affectations :
Degré d'assurance qualité : **Justification :**
Système de protection contre la foudre : ☐ requis / ☐ non requis **Classe de protection contre la foudre :**
Chargé de sécurité pour la protection incendie : ☐ requis / ☐ non requis **Justification :**

Exigences de résistance au feu				
Partie du bâtiment :				
Concept :				
Niveau	**système porteur**	**dalles d'étages formant compartiment coupe-feu**	**parois formant compartiment coupe- feu & voies d'évacuation horizontales**	**voies d'évacuation verticales**
dernier étage				
rez-de-chaussée et étages				
sous-sol				

Partie du bâtiment :				
Niveau	**système porteur**	**dalles d'étages formant compartiment coupe-feu**	**parois formant compartiment coupe- feu & voies d'évacuation horizontales**	**voies d'évacuation verticales**
dernier étage				
rez-de-chaussée				

Exemple de conditions générales pour l'élaboration de concepts de protection incendie

Conditions générales :

- Les plans demandés doivent être adaptés de manière à ce que le concept de protection incendie soit conforme aux exigences des prescriptions suisses de protection incendie en vigueur et qu'il puisse être mis en œuvre.
- Le concept doit être établi de manière optimale en prenant en compte l'aspect économique.
- Les nombres de personnes, fournis et/ou à calculer, indiqués dans l'énoncé ou dans les plans ne peuvent pas être réduits.
- Les mesures de protection incendie requises doivent être dessinées de manière concrète et détaillée sur les plans demandés et fournis.
- Vous devez impérativement utiliser et compléter la légende et le tableau « Informations de protection incendie » qui vous ont été remis. **Aucune autre légende ne sera prise en compte**. L'évaluation **ne prendra pas** en compte les informations demandées qui auront été inscrites ailleurs sur les documents d'examen au lieu d'être indiquées dans le tableau « Informations de protection incendie » ci-joint.
- Les exigences de protection incendie pour les dalles et le système porteur doivent **également être dessinées sur la coupe**.
- Pour les indications sur les plans de protection incendie, seul est autorisé l'usage de crayons de couleur, de feutres ou de surligneurs ainsi que de tampons représentant des symboles (p. ex. : pour l'éclairage de sécurité ou les extincteurs).
- Les autocollants, les feuilles transparentes et tout autre matériel similaire sont strictement **interdits**. Les indications sous forme de textes ou de modèles de textes préparés sur des documents à part, sur des autocollants, sur des tampons ou sur d'autres supports similaires **ne seront pas** prises en compte lors de l'évaluation.

Exemples concernant les conditions générales :

Autorisé	**Non autorisé**
Tampon **DI-TC**	Autocollant **DI-TC** Non autorisé car plus aucun autocollant n'est admis désormais.
Tampon représentant un symbole **IMEFC ……..** **m³/h** Indication manuscrite sur le plan : volume x taux de renouvellement d'air …….. X ……	Autocollant ou tampon **IMEFC …….. m³/h** **volume…….. X** **……..taux de renou-** Non autorisé car indication à l'aide d'un modèle de texte. L'indication « x taux de renouvellement d'air » doit être écrite à la main sur le plan.